ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE POUR ÉTUDES SECONDAIRES

Élèves scolarisés de la 6ème à la terminale en dehors de la commune
En CES, LEP, CET et Lycée (BEP et CAP y compris)

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

NOM & Prénom du Père : _____

NOM de jeune fille et Prénom de la Mère : _____

ADRESSE : N°_____ Rue _____

❒ AMNÉVILLE ❒ MALANCOURT-LA-MONTAGNE

Tél Portable _____

Mail _____@_____

Sollicite(nt) une participation communale aux frais d'études en faveur de notre (mon) fils – (ma) fille ci-après désigné(e) :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____

AUTRES ENFANTS À CHARGE DE LA FAMILLE :

NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE FRÉQUENTÉE

Suite au verso

RESSOURCES DE LA FAMILLE :

Employeur du père en 2019 : _____

Employeur de la mère en 2019 : _____

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE DE LA FAMILLE

(figurant sur l'avis d'imposition 2020 au titre des revenus 2019) _____**euros**

Je certifie (nous certifions) que les renseignements fournis sont exacts et suis (sommes) informé(e)(s) que toute déclaration inexacte entraînera le rejet de ma (notre) demande.

SIGNATURE :

☐ Du père ☐ De la mère AMNEVILLE - MALANCOURT, LE _____

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

1. **Certificat de scolarité de l'année scolaire 2020/2021 mentionnant :**
   . Les coordonnées de l'établissement - Le cursus suivi
   . Nom, prénom, date de naissance de l'élève

2. **Photocopie intégrale (recto-verso) de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur les revenus 2019 du foyer.** *Si vos revenus issus de votre travail à l'étranger ne figurent pas sur votre avis d'imposition, fournir obligatoirement le certificat de déclaration fiscale et de rémunérations perçues au titre de l'année 2019*
   Enfants en garde alternée : le dossier est admis si un des deux parents réside à Amnéville ou Malancourt-la-Montagne, sur justificatif du jugement de divorce ou de séparation mentionnant la garde alternée et de l'avis fiscal des deux parents

3. **Relevé d'identité bancaire ou postal au nom des parents (ou obligatoirement de l'élève s'il est majeur ou s'il atteint la majorité avant le 1er juin 2021)**

4. **Si l'élève ne porte pas le même nom que le demandeur, copie intégrale du livret de famille.**

5. **Justificatif de domicile, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone …..**

DÉPOT DE LA DEMANDE

Du lundi *09 novembre* 2020 au vendredi *18 décembre* 2020 inclus, dernier délai

Au service enfance
Espace St Exupéry, Rue Clémenceau
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Ou

En mairie de Malancourt-la-Montagne

Aux jours et heures de permanence :
lundi 14h00-19h00, **mardi** 14h00-17h00, **mercredi** 8h00-12h00 / 14h00-17h00,
jeudi 14h00-17h30 et le **vendredi** 8h00-12h